



Recours en revision d'un jugement

Par **cidy**, le **07/09/2017** à **00:08**

bonsoir,

un jugement de divorce (fevrier 2016) a été prononcé et j'ai immédiatement demandé à mon avocat de faire appel. Cet avocat n'a pas fait le nécessaire tout en m'assurant le contraire. Je me retrouve avec un jugement qui ne correspond pas à la réalité de mon affaire. Ce même avocat reconnaît sa faute et me propose de une déclaration à son assurance pour "manque de chance"! j'ai donc saisi le bâtonnier.

Dans mon dossier, il est évident que l'avocat n'a pas défendu mes intérêts. il n'a pas fourni au juge les justificatifs de ressources, pas chiffré la prestation compensatoire, bref il a favorisé la partie adverse.

Je m'informe sur la possibilité d'un recours en révision du jugement de divorce : l'avocat a reconnu sa faute professionnelle soit, comment demandé ce recours?

en vous remerciant de votre aide.